

D**Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Le choix du partenaire se fait avant tout sur le respect de la conformité au référentiel de l'examen et en fonction des missions confiées aux futurs stagiaires et aux possibilités et à la qualité de l'accueil.

Le lycée Mariette est situé à Boulogne sur mer, 1er port de pêche français. Le lycée cible donc naturellement des pays de tradition maritime.

Ainsi, notre fichier de partenaire comprend de nombreuses entreprises de la Norvège, d'Ecosse, d'Irlande ou encore d'Espagne. Nous recherchons notamment des villes universitaires possédant des formations tournées vers le commerce maritime.

Toutefois, la prospection reste du domaine de l'autonomie de l'étudiant et le lycée ne fait aucune discrimination entre les pays et les secteurs d'activités pourvu que les missions confiées par l'entreprise d'accueil correspondent au référentiel du diplôme.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

L'établissement a complété la question précédente.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'impact escompté :

- Augmenter les niveaux de qualifications pour former les diplômés : Le stage à l'étranger, obligatoire en BTS commerce international (facultatif en BTS Assistant de manager) est parfois perçu comme un obstacle à la poursuite d'études. La participation au programme permettra l'accès d'un plus grand nombre de lycéens aux études supérieures. La délivrance des ECTS devra favoriser la mobilité et faciliter la poursuite d'études à l'université qui validera tout ou partie pour intégrer une Licence et un master. Le taux de décrochage devra être maintenu au plus bas niveau possible.
- Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur : Le stage à l'étranger démontrera aux étudiants l'importance de la maîtrise d'une langue étrangère pour évoluer dans le monde d'aujourd'hui. Un effet sur la motivation des étudiants est attendu. Le nouveau site internet, dont une grande partie sera dédiée aux échanges internationaux (le lycée ouvre cette année une classe internationale) témoignera régulièrement de la dimension internationale du lycée.
- Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération internationale : La mobilité devrait permettre le renforcement de la pratique de la langue étrangère et une meilleure appropriation de la culture du pays visité. L'objectif est de permettre les échanges des étudiants entre les différents établissements supérieurs européens et valider dans l'établissement partenaire les modules acquis dans les institutions partenaires. Ce cadre prendrait appui sur l'échange d'étudiants mais aussi d'enseignants de langues mais aussi de techniques commerciales désormais habilités à enseigner en langue étrangère. La délivrance des ECTS devra favoriser la mobilité.
- Faire le lien entre l'enseignement supérieur et les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional : L'objectif est d'offrir une meilleure adéquation de la formation avec les pratiques des professionnels. Les échanges, notamment avec des entreprises du secteur de la pêche et de l'aquaculture devraient favoriser l'employabilité des jeunes formés et participer au développement régional de Boulogne sur mer et sa région, 1er port de pêche français et son pôle d'excellence Aquimer.
- Améliorer la gouvernance et le financement : Par une politique de communication claire et transparente, le nombre de mobilités devrait augmenter et la mobilité facilitée. Une rationalisation de tous les moyens financiers en fonction des objectifs du diplôme, de la profession et des projets des étudiants devra être constatée. Elle sera guidée par la stratégie du lycée, définie en fonction des orientations régionales, étatiques et européennes.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)